



Protéger la démocratie

Résister à LA DÉSINFORMATION et L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE: trousse d'outils pour LES REPRÉSENTANTS ÉLUS et LES TITULAIRES D'UNE CHARGE PUBLIQUE

Désinformation

Fausse information qui vise délibérément à induire en erreur.

Ingérence étrangère

Activités délibérées et clandestines de groupes, d'acteurs étatiques ou d'individus qui visent à promouvoir leurs intérêts, souvent en nuisant aux intérêts nationaux du Canada.

La meilleure façon de lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère est de renforcer la résilience par une meilleure connaissance et compréhension de la situation.

La démocratie et les institutions démocratiques (p. ex. le Parlement, les assemblées législatives provinciales, le processus électoral) sont depuis longtemps menacées par des personnes ou des groupes dont l'objectif est de les affaiblir et de miner la confiance des citoyens envers le gouvernement.

Cela comprend la désinformation, soit la communication délibérée d'informations inexactes, et l'ingérence étrangère. Ces activités ont un effet négatif sur les personnes vivant au Canada et sur l'unité du pays.

En tant que représentant élu ou titulaire d'une charge publique, vous pouvez être la cible d'activités de désinformation. Les personnes qui participent à la prise de décisions sur les politiques publiques ou qui exercent une influence sur celles-ci sont des cibles tentantes.

Vous pouvez avoir accès à de l'information privilégiée, et il vous incombe de veiller à ce que ces renseignements soient conservés en toute sécurité.

Il est important de fournir à votre équipe les ressources et la formation nécessaires pour qu'elle soit consciente des menaces et qu'elle dispose des outils pour les combattre.

Pour plus d'informations et de ressources, visitez canada.ca/protéger-institutions-démocratiques et securitepublique.gc.ca.



DÉSINFORMATION

Conseils sur la manière de distinguer les faits des fausses informations

Faites la promotion d'une culture où on développe le réflexe de se baser sur des faits. Démontrez que vous accordez de l'importance aux informations fondées sur les faits et encouragez les autres à faire de même.

Mettez en place des services de surveillance des médias sociaux et d'alerte. Vous pourrez ainsi repérer et suivre la désinformation liée à votre nom, à votre bureau et à votre organisation. Surveillez non seulement vos profils sur les médias sociaux, mais aussi les messages publics, les forums Web, les sites Web, les critiques, les mentions, etc. Consultez des organismes réputés de surveillance de la désinformation tels que EUvsDisinfo, DisinfoWatch, et le Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada. Effectuez des recherches d'images inversées.

Soyez sélectif lorsque vous interagissez directement à la désinformation sur les réseaux sociaux. Si vous le faites, vous pourriez contribuer à la propagation de la désinformation. En revanche, votre réponse à la désinformation devrait être publiée dans un fil de discussion ou un message distinct et doit être détaillée, transparente et précise. Vous pouvez également publier la réponse sur votre site Web.

Prenez le temps de réfléchir avant de partager l'information. Prenez le temps de vérifier l'exactitude du contenu et les sources avant de vous faire une idée ou de partager l'information.

Créez une équipe d'intervention. Assurez-vous que votre personnel est prêt à identifier et à répondre aux campagnes de désinformation rapidement et efficacement.

Connaissez votre public. En communiquant de manière à montrer que vous comprenez votre public, vous augmentez les chances que vos messages soient compris.

Même si la désinformation peut être difficile à repérer, portez attention à certains signes courants

Recherchez des contenus qui :

Provoquent une réaction émotionnelle, en particulier des affirmations négatives ou effrayantes

Utilisent de petits éléments d'information valables qui sont exagérés ou déformés

Manipulent des photos ou des images en les modifiant ou en les plaçant hors contexte

Font une déclaration audacieuse ou extrême sur un sujet controversé

Contient des « pièges à clics » : des titres, des images et des vidéos sensationnels et délibérément trompeurs destinés à inciter les spectateurs à cliquer sur des liens spécifiques

Ont été largement communiqués sur des plateformes ayant l'habitude de diffuser de la désinformation

Fait des affirmations qui semblent tout simplement trop belles pour être vraies



Arrêtez la propagation de la désinformation

Soyez vigilant.

La désinformation existe. Vous pourriez être une cible, alors restez vigilant. Dotez-vous des outils vous permettant de déceler et de combattre la désinformation.

Soyez prêt.

- Déterminez les principaux secteurs d'activité et domaines de votre organisation ou bureau qui peuvent être vulnérables à la propagation de la désinformation.
- Comprenez l'environnement public. Consultez plusieurs sources d'information pour savoir ce qui se dit sur votre bureau ou organisation, ainsi qu'où, comment et quand cela se dit. Cela peut vous permettre de vous faire une idée précise de la nature et de la portée d'une question ou d'un sujet. Réalisez une [analyse de l'environnement public](#) pour vous aider à recueillir des informations et à chercher des données auprès de nombreuses sources.
- Rédigez des messages à l'avance pour répondre à d'éventuels récits de désinformation.

Communiquez des faits fiables.

- Fournissez des informations exactes pour contrer la désinformation. Veillez à présenter des faits exacts et fiables.
- Répondez rapidement.
- Réfléchissez aux meilleurs moyens de communication. Vous pouvez également choisir d'adresser les fausses informations en fournissant des informations exactes pour contrer la désinformation au moyen de votre plateforme de médias sociaux, d'un communiqué de presse, ou vous pouvez demander à votre équipe des relations avec les médias de travailler avec les médias pour clarifier les idées fausses.
- Veillez à ce que votre message soit clair et concis.

Rectifiez les faits.

Démystifier la désinformation signifie exposer directement les fausses informations, dans le but de clarifier les faits.

- Vérifiez les allégations à l'aide de sources crédibles et fournissez des contre-preuves précises pour contredire les fausses affirmations.
- Étayez les rectifications que vous apportez par des preuves et des sources crédibles. Fournissez des liens, des références ou des citations de sources réputées qui étayent vos affirmations.

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

L'ingérence étrangère concerne des États étrangers, ou des personnes agissant en leur nom, dont l'objectif est d'essayer d'influencer secrètement les décisions, les politiques ou les événements au Canada afin de promouvoir leurs propres intérêts. Elle peut miner la confiance et menacer l'intégrité de nos institutions démocratiques, de notre système politique, de nos droits et libertés fondamentaux et, en fin de compte, de notre souveraineté.

Les acteurs étatiques peuvent utiliser des moyens trompeurs pour développer des relations de confiance avec des élus, leur personnel ou des candidats afin d'obtenir secrètement des informations privilégiées, ou influencer le débat et la prise de décision d'une manière qui profite à un État étranger. Ces relations sont souvent développées au début de la carrière politique pour acquérir un niveau de confiance qui est exploité plus tard. Dans d'autres cas, les acteurs étatiques recourent à des tactiques coercitives. Cela peut se produire au fil du temps et peut être difficile à repérer. Il est essentiel de prendre conscience de ce risque, car n'importe qui, à tout échelon du gouvernement, est susceptible de servir de cible.



Contrairement à la coopération et à la diplomatie internationales légitimes qui sont transparentes et faites de bonne foi, l'ingérence étrangère est secrète et malveillante. Voici d'autres signaux inquiétants à surveiller :

- un manque de transparence en ce qui concerne les communications, les relations, les comportements et les interactions;
- des suggestions ou des insinuations selon lesquelles l'interaction se traduira par un échange de faveurs ou d'avantages (contrepartie);
- des offres de cadeaux, de voyages ou d'autres avantages exceptionnellement généreux;
- des pressions visant à influencer d'autres personnes afin qu'elles soutiennent des points de vue, des opinions ou des positions particulières.

Pour plus d'informations, consultez le rapport [Menaces d'ingérence étrangère visant les processus démocratiques du Canada](#).

Protégez-vous de l'ingérence étrangère

Soyez vigilant. La résilience de la démocratie canadienne est l'affaire de tous. Soyez conscient de la menace et faites preuve de diligence raisonnable.

Faites des recherches. Avant de communiquer des informations ou de conclure des accords, assurez-vous de faire les vérifications préalables nécessaires pour bien connaître vos éventuels partenaires et évaluer les risques possibles d'une association avec eux.

Soyez proactif. Protégez-vous, protégez votre organisation, votre réputation et votre travail en étant conscient de la menace et en faisant preuve de diligence raisonnable.

Pensez cybersécurité. Renseignez-vous sur la cybersécurité. Visitez le site www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr pour connaître les mesures à prendre pour vous protéger en ligne.

Vérifiez vos sources. Vérifiez la crédibilité de vos sources d'information pour vous assurer que vous recevez des informations exactes.

Signalez. Les activités suspectes et tout incident d'intimidation, de harcèlement, de coercition ou de menace doivent être signalés aux autorités locales chargées de l'application de la loi et au Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Pour en savoir plus sur les moyens de se protéger contre l'ingérence étrangère, consultez [Ingérence étrangère et vous](#) et [Protégez-vous contre l'ingérence étrangère](#).

Comment signaler l'ingérence étrangère au Canada

Toute personne au Canada qui craint d'être la cible d'acteurs étatiques ou non étatiques aux fins d'ingérence étrangère doit communiquer avec la police locale ou avec le **Réseau info-sécurité nationale de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)** en composant le 1-800-420-5805, ou en écrivant à l'adresse suivante :

RCMP.NSIN-RISN.GRC@rcmp-grc.gc.ca.

Signalez l'espionnage ou l'ingérence étrangère au **Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)** en composant le 613-993-9620 ou le 1-800-267-7685 ou [en ligne](#).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023.

ISBN : 978-0-660-68169-6

CP22-207/2-2023F-PDF